

Commune de LIGINIAC
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°

Séance du Conseil Municipal en date du 25 mars 2022 à 20h00 selon convocation en date du 21 mars 2022.

Président : M BIVERT Frédéric.

Présents : M BIVERT - Mme VIGNAL - Mrs VINCENT - SIRIEIX - BRAZ - MICHOUX - BESSE - BOUILHAC - VERNIENGEAL - TRONCHE - Mme BRAULT - M BUSSIÈRE.

Absente excusée : Mme MINARD (a donné procuration à M MICHOUX)

Secrétaires de séance : Mme VIGNAL et M VINCENT

Objet : Délibération n°2022-021 : Affectation du résultat Budget Lotissement de la Croix du Vert

Les membres de l'Assemblée,

Après avoir entendu et approuvé ce jour le compte administratif de l'exercice 2021, et après en avoir délibéré

- Décident d'affecter au budget primitif 2022, le déficit de fonctionnement au compte D002 pour un montant de **53 863.29 €**

Envoyé en préfecture le 30/03/2022

Reçu en préfecture le 30/03/2022

Affiché le

ID : 019-211911300-20220325-DCM2022021-DE



Fait et délibéré en mairie de LIGINIAC, le 25 mars 2022.
Le Maire, Frédéric BIVERT.

Membres	13
Présents	12
Représentés	1
Votants	13
Pour	11
Contre	2
Abstention	0

